

**MAIRIE DE SAINT APPOLINARD
42520**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20260112-PC2500009-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



**Dossier PC 0422012500009
Date de dépôt : 18/11/2025
Avis de dépôt affiché en mairie le 18/11/2025
Demandeur : Monsieur Loris CHIRAT
Et Madame Emilie CHIRAT
Pour : Transformation hangar en habitation
Adresse terrain : Route de la Branche
42520 SAINT APPOLINARD
Références cadastrales : A 997**

ARRETE
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Saint Appolinard

Le Maire de St Appolinard,

VU la demande de permis de construire déposée le 18 Novembre 2025 par Monsieur CHIRAT Loris et Madame CHIRAT Emilie, demeurant 85 Route de Combesserand 42520 SAINT APPOLINARD

VU l'affichage de l'avis de dépôt de la demande de permis de construire en mairie de SAINT APPOLINARD le 18 Novembre 2025,

VU l'objet de la demande :

- pour la transformation d'un hangar en habitation
- sur un terrain situé Route de la Branche à Saint Appolinard (42520), sur la parcelle cadastrée A 997 de 200 m² de superficie

VU le Code de l'Urbanisme

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 Octobre 2017

VU l'accord tacite du gestionnaire du réseau d'eau potable en date du 20 Décembre 2025

Considérant que le terrain support de la demande de permis de construire susvisée est situé, au regard u Plan Local d'Urbanisme, en zone Uap

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : le Permis de Construire est ACCORDE.

Fait à Saint Appolinard le 12 Janvier 2026

**Le Maire
Annick FLACHER**

